

Rue A. Warocqué 51 – 7100 La Louvière
Tél. : + 32 64 213292
E-mail : info@gesimmopartner.be
Site : www.gesimmopartner.be
Siège social :
Chaussée de Waterloo 200/Boîte 8
Sint-Genesius-Rode -1640- Rhode-Saint-Genèse
BTW/TVA 0873.947.234 – IPI 503.166 & IPI 509.390
RC Professionnelle : AXA 730.390.160
Compte agence : BNP BE92 0014 5946 4323 - Compte tiers : BNP BE88 0017 2518 7941

La Louvière, le 18 mai 2026

Agence ALEX INVEST
Chaussée Paul Houtart 232
7110 LA LOUVIERE
E-mail : info@alexinvest.be

Par e-mail

Vos réf. :

Concerne : immeuble sis à La Louvière, rue Kéramis 50 « Résidence KERAMIS », appartement numéroté « 0401 » 50 bte 402 (avec une cave n°13) appartenant actuellement à Monsieur [REDACTED]

Annexes : PV AG 2024-2025-2026 + décomptes périodiques des charges des deux dernières années + copie du dernier bilan approuvé par l'assemblée générale de l'association des copropriétaires

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier mail du 1^{er} mai dernier même référence qu'en marge, dans le cadre de la mise en vente, dans la résidence KERAMIS I, de l'appartement numéroté « 0401 » 50 bte 402 (avec une cave n°13) appartenant actuellement à Monsieur [REDACTED]

En ce qui concerne l'application de l'article 3.94 § 1 du Code civil, nous vous communiquons ci-après les réponses à votre demande (page 2).

Nous vous remercions de verser lors de la vente la somme forfaitaire de 190 € couvrant le travail réalisé (recherches, copies, dactylographie, ...). Cette somme est à verser au compte de l'agence n° BE26 1262 0787 6629 (DOS-VENTE [REDACTED]).

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

Pour GESIMMO PARTNER
J. Godreau



SITUATION
Appartement

Montant restant dû 2025 : **1106,98 €**

1) Coût des dépenses de conservation et de réfection

Dépenses périodiques

Appartement 50/0402 (montants exigibles à titre de provisions Soit : ... €)

Appartement

Montants exigibles	381,53 €	15/01/2026	PAYE
Montants exigibles	381,53 €	15/04/2026	PAYE
Montants exigibles	381,53 €	15/07/2026	A PAYER
Montants exigibles	381,53 €	15/10/2026	A PAYER

2) Frais liés à l'acquisition des parties communes

Dépenses non-périodiques : NEANT

3) Montant du fonds de réserve au 31/12/2025 : 13.016,51 €

Appel au fonds de réserve - échéance au 31/05/2026

Appartement : 83,66 € PAYE

4) Autres informations portées à votre connaissance

Il n'y a pas de procédure judiciaire contre un tiers.

Il n'y a pas de dettes certaines dues par la copropriété vis-à-vis de tiers.

Il n'y a pas de procédure judiciaire à l'encontre de la copropriété.

Il n'y a pas de citerne à mazout en l'immeuble.

La quote-part dans les frais communs pour l'appartement (dépenses périodiques et non périodiques) sera calculée compte tenu de la date de la passation de l'acte de vente. Les comptes sont établis en février de chaque année (exercice du 01/01 au 31/12).

Il n'y a pas de DIU pour cet immeuble. S'il devait avoir eu des travaux exécutés par le propriétaire après 2001, veuillez le consulter.

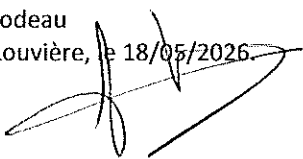
En tout état de cause, **le vendeur est redevable à ce jour d'une somme de 1106,98 €**. Nous vous remercions de bloquer cette somme en votre étude et d'en effectuer le paiement sur le compte n° BE87 8002 2694 2894 de la copropriété KERAMIS.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

Pour GESIMMO PARTNER

J. Godeau

La Louvière, le 18/05/2026.



Association des Copropriétaires de la Résidence KERAMIS 1
Rue Kéramis 50 à 7100 LA LOUVIERE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 08 avril 2024
BCE : 0895.733.533

L'an 2024, le 08 avril à 17h00.

Les copropriétaires de l'immeuble se sont réunis en Assemblée générale ordinaire sur la convocation du syndic, GESIMMO PARTNER SRL, suivant lettre adressée à chacun d'eux le 24 mars 2024 (par recommandé ou envoi simple - selon souhait formulé conformément aux dispositions en vigueur), dans un local dénommé «HOTEL TRISTAR» place Maugrétout n°5 à 7100 La Louvière. Le syndic dépose sur le bureau la liste des présences et les procurations qui resteront ci-annexées.

Point 1 Constitution du bureau, vérification de la liste des présences, des procurations et des droits de vote à l'assemblée.

Constitution du bureau

Président du bureau : Madame 

Assesseurs : 

Secrétaire : le syndic-GESIMMO PARTNER. Après vérification des présences et procurations, les 5002/10.000èmes des quotités composent l'assemblée et le double quorum est atteint (15 copropriétaires présents et représentés /25). Celle-ci est valablement constituée – ~~n'est pas valablement constituée~~ et peut – ~~ne peut pas~~ délibérer sur tous les points de l'ordre du jour. La séance est ouverte à 17h20.

Objet	OUI	NON	Abstention	
Constitution du bureau, vérification de la liste des présences, des procurations et des droits de vote à l'assemblée.				
<u>Bureau (vote)</u>				
Président : 	5002			
Assesseurs 	5002			
	5002			
Secrétaire : GESIMMO PARTNER (syndic)	5002			

Point 2 Conseil de copropriété

2.1 Décharge du conseil de copropriété pour l'exercice écoulé (vote) ;

2.2 Election du conseil de copropriété (1 président, 2 assesseurs) (vote).

Les candidatures devaient être adressées au syndic par écrit pour le 02/04/2024 au plus tard.

GESIMMO PARTNER n'a reçu aucune candidature par écrit pour cette date. Madame  Madame  marquent leur accord pour reconduire leur mandat . L'AG passe au vote.
 M.  constituent le conseil de copropriété pour une durée d'un an. L'AG marque son accord.

Résultats des votes en 10.000èmes

Objet	OUI	NON	Abstention	
<u>Point 2</u>				
Conseil de copropriété				
2.1 Décharge du conseil de copropriété pour l'exercice écoulé (vote) ;	5002			
2.2 Election du conseil de copropriété (1 président, 2 assesseurs) (vote).				
	5002			
	5002			
	5002			

Association des Copropriétaires de la Résidence KERAMIS 1
Rue Kéramis 50 à 7100 LA LOUVIERE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 8 avril 2024
BCE : 0895.733.533

Point 3 Désignation syndic-Fin du mandat de syndic de GESIMMO PARTNER (vote).

Les candidatures étaient à adresser au syndic par écrit pour le 02/04/2024 au plus tard.

- 3.1 Décharge à donner à GESIMMO PARTNER pour l'année écoulée ;
- 3.2 Renouvellement mandat de GESIMMO PARTNER-Honoraires mensuels : 889,69 € ;
- 3.3 En cas de non-renouvellement du mandat de GESIMMO PARTNER, désignation d'un nouveau syndic.
- 3.4 Durée du mandat
- 3.5 Honoraires mensuels
- 3.6 Signature du contrat

GESIMMO PARTNER n'a reçu aucune candidature. L'AG passe au vote. Les copropriétaires à la majorité requise donnent leur approbation pour le renouvellement du mandat de GESIMMO PARTNER. Le mandat de GESIMMO PARTNER est reconduit pour une durée d'un an. Les honoraires mensuels pour missions ordinaires sont fixés à 889,69 €. Les membres du Conseil de copropriété sont désignés pour la signature du nouveau mandat.

Résultats des votes en 10.000èmes

Objet	OUI	NON	Abstention	
Point 3				
3.1 Décharge à donner à GESIMMO PARTNER	5002			
3.2 Renouvellement du mandat de syndic GESIMMO PARTNER	5002			
3.3 Révocation du mandat de syndic de GESIMMO PARTNER (vote). Désignation syndic : ...				
3.4 Durée du mandat : 1 an	5002			
3.5 Honoraires mensuels : 889,69 €	5002			
3.6 Signature du contrat par le conseil de copropriété	5002			

Point 4 Approbation des comptes

4.1 APPROBATION DES COMPTES de l'exercice écoulé (01/01/2023 au 31/12/2023). Approbation des comptes (vote). Les comptes ont été vérifiés par Madame  en date du 22/02/2024 (rapport en annexe à la convocation).

- 4.2 Décharge au syndic (vote)
- 4.3 Décharge à la commissaire aux comptes (vote)

Madame  a fait rapport de l'examen des comptes réalisés et reconnaît les comptes exacts et conformes. Tous les documents et pièces comptables sont à la disposition des copropriétaires pour une éventuelle consultation. Tous les copropriétaires sont en possession du rapport de Madame  L'AG passe au vote. Les copropriétaires à la majorité requise donnent leur approbation sur les comptes 2023 et quitus est donné au syndic et à la commissaire aux comptes.

Résultats des votes en 10.000èmes

Objet	OUI	NON	Abstention	
Point 4				
4.1 Approbation des comptes de l'exercice écoulé (01/01/2023 au 31/12/2023).	4608		394	
4.2 Décharge à donner au syndic (vote).	4608		394	
4.3 Décharge à donner à la commissaire aux comptes (vote).	4608		394	

Abstention : DUCHATEAU

L'AG souhaite que le contrat avec RENTOKIL soit stoppé. L'AG marque son accord.
GESIMMO PARTNER prend acte et fera le nécessaire en respectant de délai de préavis d'un an.

Association des Copropriétaires de la Résidence KERAMIS 1
Rue Kéramis 50 à 7100 LA LOUVIERE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 8 avril 2024
BCE : 0895.733.533

Madame [REDACTED] fait remarquer à nouveau qu'il ne faut pas systématiquement prévenir les pompiers à chaque fois que l'ascenseur est bloqué avec une personne à l'intérieur. Les frais réclamés par les pompiers sont élevés et peuvent dégrader le matériel ce qui engendre des frais. GESIMMO PARTNER rappelle que SCHINDLER intervient dans la demi-heure si une personne est dans l'ascenseur. Il y a lieu d'utiliser le système de télécommunication présent et fonctionnel dans l'ascenseur.

Point 5 Budget 2024 fixé à 35.000 € -perspectives (vote).

Afin d'éviter des trop grosses régularisations en fin d'exercice, les copropriétaires à la majorité requise donnent leur approbation sur le budget de 38.000 € (dont 3.000 € pour les garages) pour 2024.

Résultats des votes en 10.000èmes

Objet	OUI	NON	Abstention	
<u>Point 5</u> Budget 2024 fixé à 35.000 € - perspectives (vote). 38.000 €	4608		394	

Abstention : DUCHATEAU

Point 6 Fixation montant appel au fonds de réserve 2024 par l'AG (vote).

6.1 Minimum légal 5% de l'exercice écoulé.

6.2 Fixation d'un autre montant par l'AG > 5%

Les copropriétaires à la majorité requise donnent approbation sur la fixation du montant de l'appel au fonds de réserve à concurrence de 5% du montant de l'exercice 2024.

Résultats des votes en 10.000èmes

Objet	OUI	NON	Abstention	
<u>Point 6</u> <u>Fixation montant appel au fonds de réserve 2024 par l'AG (vote).</u>				
6.1 Minimum légal 5% de l'exercice écoulé.	4608		394	
6.2 Fixation d'un autre montant par l'AG > 5%				

Abstention : DUCHATEAU

Point 7 Nomination d'un commissaire aux comptes (vote).

Les candidatures devaient être adressées par écrit à GESIMMO PARTNER pour 02/04/2024 au plus tard.

GESIMMO PARTNER n'a reçu aucune candidature par écrit.

A défaut de candidature, les comptes feront l'objet d'un contrôle externe via un professionnel du chiffre.

Madame [REDACTED] propose de reconduire sa candidature. L'AG passe au vote et marque son accord.

Résultats des votes en 10.000èmes

Objet	OUI	NON	Abstention	
<u>Point 7</u> Nomination d'un commissaire aux comptes.				
Madame [REDACTED]	4608		394	

Abstention : [REDACTED]

Association des Copropriétaires de la Résidence KERAMIS 1
Rue Kéramis 50 à 7100 LA LOUVIERE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 8 avril 2024
BCE : 0895.733.533

Point 8 Contrats de l'immeuble (information).

Ascenseur	SCHINDLER
Contrôle ascenseur	VINCOTTE
Assurance bâtiment	AXA
Assurance RC Conseil de copropriété	AG
Entretien tapis / Nettoyage des communs	BOLAND / GESIMMO PARTNER
PJ	DAS
PARLOPHONIE	INTRATONE
Traltement des nuisibles	RENTOKIL
Entretien détection incendie	SELF ALARM SECURITY
Entretien extincteurs	SICLI
Entretien portail	THYSSENKRUPP
Entretien porte garage	THYSSENKRUPP

Association des Copropriétaires de la Résidence KERAMIS 1
Rue Kéramis 50 à 7100 LA LOUVIERE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 8 avril 2024
BCE : 0895.733.533

L'ordre du jour étant épuisé, le syndic fait part à l'Assemblée des résultats des votes et des décisions prises en assemblée.

Après quoi, les copropriétaires passent à la signature du procès-verbal. La séance est levée à 18h45

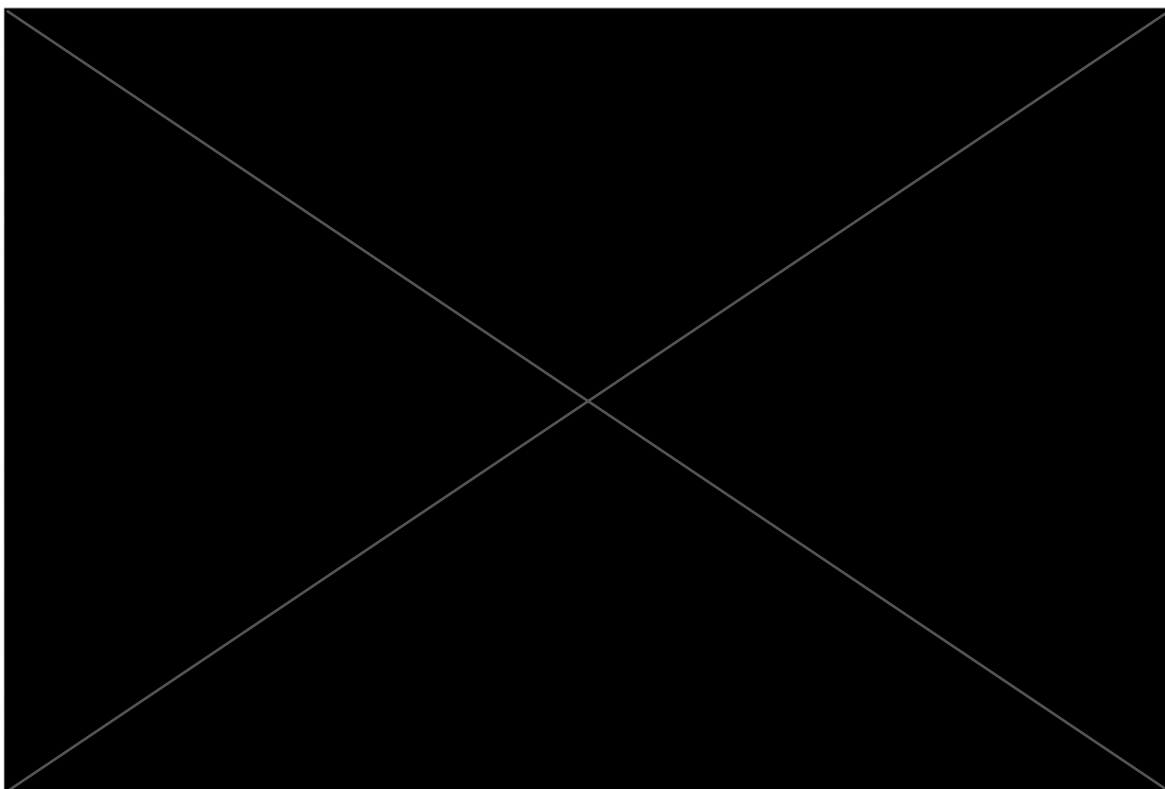
Le secrétaire


GESIMMO PARTNER SRL
RUE ARTHUR WAROCQUE 51
7100 LA LOUVIERE
Tél: 064/21.32.92
DCE 0873.947.234
TVA BE 0873.947.234
IPI 503.166 & IPI 509.390

Le président de séance



Les copropriétaires



AG ORDINAIRE du 8 avril 2024

4 ^è	C	4	15	Mme		394				
4 ^è	A	.	13	Mr		393	M			
4 ^è	D		16	Mme		253				
4 ^è	B	14	14	Mme		440				
5 ^è	C		19	Mr		347				
5 ^è	A			Mr		393	P			
5 ^è	D			Mr-Mme		253				
5 ^è	B	7		Mme		440	P			
		19		Mr		47				
		5		Mme		47				
		8		Mme		47	M			
		13		Mme		47	M			
		17		Mr		47	P			
		18		Mr		47	P			

Signature

Nom Mandataire

Mandataire ou Copropriétaire

Résidence KERAMIS 1 Listing des présences - Rue Keramis 50, 7100 La Louvière

AG ORDINAIRE du 8 avril 2024

Niveau	Lots	Garage	Cave	Titre	Copropriétaires	Qtés	Mandataire ou Copropriétaire	Nom Mandataire	Signature
Rez		1/2				2177			
1er C			3	Mr		347	P		
1er A		20	1	Mme		440	P		
1er D			4	Mr		253			
1er B		11/12	2	Mme		487			
2è C		6	7	Mr		394	M		
2è A		3	5	Mr		440	an		
2è D		21	9	Mr		300			
2è B		9	6	Mr-Mme		440	M.		
3è C		15	11	Mr-Mme		394	P		
3è A		10	10	Mr		440	an		
3è D			12	Mr		253	P		
3è B		16	8	Mme		440	P		

Association des Copropriétaires de la Résidence KERAMIS 1
Rue Kéramis 50 à 7100 LA LOUVIERE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 08 avril 2025
BCE : 0895.733.533

L'an 2025, le 08 avril à 17h00.

Les copropriétaires de l'immeuble se sont réunis en Assemblée générale ordinaire sur la convocation du syndic, GESIMMO PARTNER SRL, suivant lettre adressée à chacun d'eux le 21 mars 2025 (par recommandé ou envoi simple - selon souhait formulé conformément aux dispositions en vigueur), dans un local dénommé «HOTEL TRISTAR» place Maugrétout n°5 à 7100 La Louvière. Le syndic dépose sur le bureau la liste des présences et les procurations qui resteront ci-annexées.

Point 1 Constitution du bureau, vérification de la liste des présences, des procurations et des droits de vote à l'assemblée.

Constitution du bureau

Président du bureau : 

Assesseurs : 

Secrétaire : le syndic-GESIMMO PARTNER. Après vérification des présences et procurations, les 5301/10.000èmes des quotités composent l'assemblée et le double quorum est atteint (15 copropriétaires présents et représentés /25). Celle-ci est valablement constituée – n'est pas valablement constituée et peut – ne peut pas délibérer sur tous les points de l'ordre du jour. La séance est ouverte à 17h30.

Objet	OUI	NON	Abstention
Constitution du bureau, vérification de la liste des présences, des procurations et des droits de vote à l'assemblée.			
<u>Bureau (vote)</u>			
Président : 	5301		
Assesseurs 	5301		
	5301		
Secrétaire : GESIMMO PARTNER (syndic)	5301		

Point 2 Conseil de copropriété

2.1 Décharge du conseil de copropriété pour l'exercice écoulé (vote) ;

2.2 Election du conseil de copropriété (1 président, 2 assesseurs) (vote).

Les candidatures devaient être adressées au syndic par écrit pour le 02/04/2025 au plus tard.

GESIMMO PARTNER n'a reçu aucune candidature par écrit pour cette date. Madame  Madame  marquent leur accord pour reconduire leur mandat . L'AG passe au vote.  constituent le conseil de copropriété pour une durée d'un an. L'AG marque son accord.

Résultats des votes en 10.000èmes

Objet	OUI	NON	Abstention
<u>Point 2</u>			
Conseil de copropriété			
2.1 Décharge du conseil de copropriété pour l'exercice écoulé (vote) ;	5301		
2.2 Election du conseil de copropriété (1 président, 2 assesseurs) (vote).			
	5301		
	5301		
	5301		

Association des Copropriétaires de la Résidence KERAMIS 1
Rue Kéramis 50 à 7100 LA LOUVIERE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 8 avril 2025
BCE : 0895.733.533

Point 3 Désignation syndic-Fin du mandat de syndic de GESIMMO PARTNER (vote).

Les candidatures devaient être adressées au syndic par écrit pour le 02/04/2025 au plus tard.

3.1 Décharge à donner à GESIMMO PARTNER pour l'année écoulée ;

3.2 Renouvellement mandat de GESIMMO PARTNER-Honoraires mensuels : 917,80 € ;

3.3 En cas de non-renouvellement du mandat de GESIMMO PARTNER, désignation d'un nouveau syndic.

3.4 Durée du mandat

3.5 Honoraires mensuels

3.6 Signature du contrat

GESIMMO PARTNER n'a reçu aucune candidature. L'AG passe au vote. Les copropriétaires à la majorité requise donnent leur approbation pour le renouvellement du mandat de GESIMMO PARTNER. Le mandat de GESIMMO PARTNER est reconduit pour une durée d'un an. Les honoraires mensuels pour missions ordinaires sont fixés à 917,80 €. Les membres du Conseil de copropriété sont désignés pour la signature du nouveau mandat.

Résultats des votes en 10.000èmes

Objet	OUI	NON	Abstention	
Point 3				
3.1 Décharge à donner à GESIMMO PARTNER	5301			
3.2 Renouvellement du mandat de syndic GESIMMO PARTNER	5301			
3.3 Révocation du mandat de syndic de GESIMMO PARTNER (vote). Désignation syndic : ...				
3.4 Durée du mandat : 1 an	5301			
3.5 Honoraires mensuels : 917,80 €	5301			
3.6 Signature du contrat par le conseil de copropriété	5301			

Point 4 Comptes 2024

4.1 Approbation des comptes de l'exercice écoulé (01/01/2024 au 31/12/2024). Approbation des comptes (vote). Les comptes ont été vérifiés par Monsieur F. [REDACTED] (MOORE SERVICES FINANCIERS) (rapport en annexe à la convocation).

4.2 Décharge au syndic (vote)

4.3 Décharge au commissaire aux comptes (vote)

Madame [REDACTED] désignée commissaire aux comptes à l'AG du 08/04/2024) étant dans l'impossibilité de vérifier les comptes, GESIMMO PARTNER a relayé la tâche à une fiduciaire.

Monsieur F. [REDACTED] (de la société MOORE SERVICES FINANCIERS) a vérifié les comptes et a donc fait rapport de l'examen des comptes réalisés et reconnaît les comptes exacts et conformes. Tous les copropriétaires sont en possession du rapport de Monsieur F. [REDACTED] L'AG passe au vote. Les copropriétaires à la majorité requise donnent leur approbation sur les comptes 2024 et décharge est donnée au syndic et à Monsieur F. [REDACTED]

Résultats des votes en 10.000èmes

Objet	OUI	NON	Abstention	
Point 4				
4.1 Approbation des comptes de l'exercice écoulé (01/01/2024 au 31/12/2024).	5301			
4.2 Décharge à donner au syndic (vote).	5301			
4.3 Décharge à donner à F. [REDACTED] MOORE SERVICES FINANCIERS) (vote).	5301			

Association des Copropriétaires de la Résidence KERAMIS 1
Rue Kéramis 50 à 7100 LA LOUVIERE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 8 avril 2025
BCE : 0895.733.533

Point 5 Budget 2025 fixé à 35.000 € -perspectives (vote).

Les copropriétaires à la majorité requise donnent approbation pour le budget de 38.000 € comme cela a été fait lors de l'exercice précédent.

Résultats des votes en 10.000èmes

Objet	OUI	NON	Abstention	
<u>Point 5</u>				
Budget 2025 fixé à 35.000-€ - perspectives (vote). 38.000 €	5301			

Point 6 Fonds de réserve - Fixation montant appel au fonds de réserve 2025 par l'AG (vote).

6.1 Minimum légal 5% de l'exercice écoulé.

6.2 Fixation d'un autre montant par l'AG > 5%

Les copropriétaires à la majorité requise donnent approbation sur la fixation du montant de l'appel au fonds de réserve à concurrence de 5% du montant de l'exercice 2025.

Résultats des votes en 10.000èmes

Objet	OUI	NON	Abstention	
<u>Point 6</u>				
Fixation montant appel au fonds de réserve 2024 par l'AG (vote).				
6.1 Minimum légal 5% de l'exercice écoulé.	5301			
6.2 Fixation d'un autre montant par l'AG > 5%				

Point 7 Nomination d'un commissaire aux comptes (vote).

Les candidatures devaient être adressées par écrit à GESIMMO PARTNER pour 02/04/2025 au plus tard.

GESIMMO PARTNER n'a reçu aucune candidature par écrit.

A défaut de candidature, les comptes feront l'objet d'un contrôle externe via un professionnel du chiffre.

Madame [REDACTED] propose de reconduire sa candidature. Un assesseur est désigné : Monsieur [REDACTED] L'AG passe au vote et marque son accord.

Résultats des votes en 10.000èmes

Objet	OUI	NON	Abstention	
<u>Point 7</u>				
Nomination d'un commissaire aux comptes.				
Madame [REDACTED]	5254		47	
Assesseur [REDACTED]				
Abstention [REDACTED]				

Association des Copropriétaires de la Résidence KERAMIS 1
Rue Kéramis 50 à 7100 LA LOUVIERE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 8 avril 2025
BCE : 0895.733.533

Point 8 Contrats de l'immeuble (information).

Ascenseur	SCHINDLER
Contrôle ascenseur	VINCOTTE
Assurance bâtiment	AXA
Assurance RC Conseil de copropriété	AG
Entretien tapis / Nettoyage des communs	BOLAND / GESIMMO PARTNER
PJ	DAS
PARLOPHONIE	INTRATONE
Traitement des nuisibles	RENTOKIL
Entretien détection incendie	SELF ALARM SECURITY
Entretien extincteurs	SICLI
Entretien portail	ALL ACCESS
Entretien porte garage	ALL ACCESS

Point 9 Divers

Certains copropriétaires se plaignent du système de la vidéophonie qui ne fonctionnerait pas à certains moments.

GESIMMO PARTNER demandera à l'entreprise de fixer une date afin qu'ils viennent pour analyser le système chez les occupants où le système n'est pas toujours opérant.

Les occupants des appartements qui souhaitent le passage du technicien doivent se manifester auprès de Madame  (propriétaire) qui rassemblera la liste des personnes.

Association des Copropriétaires de la Résidence KERAMIS 1
Rue Kéramis 50 à 7100 LA LOUVIERE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 8 avril 2025
BCE : 0895.733.533

L'ordre du jour étant épuisé, le syndic fait part à l'Assemblée des résultats des votes et des décisions prises en assemblée.

Après quoi, les copropriétaires passent à la signature du procès-verbal. La séance est levée à 18h45.

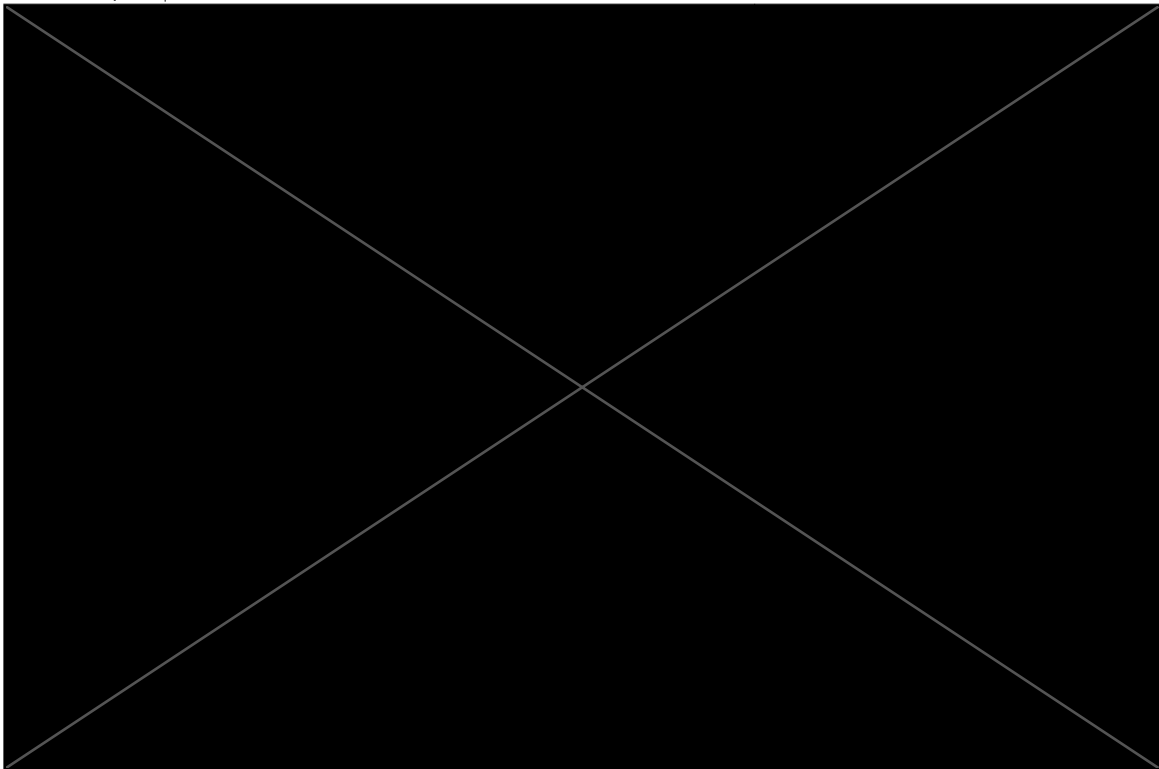
Le secrétaire



GESIMMO PARTNER SRL
RUE ARTHUR WAROCQUÉ 51
7100 LA LOUVIERE
Tél.: 064/21.32.92
BCE 0873.947.234
TVA BE 0873.947.234
IPI 503.166 & IPI 509.390

Le président de séance

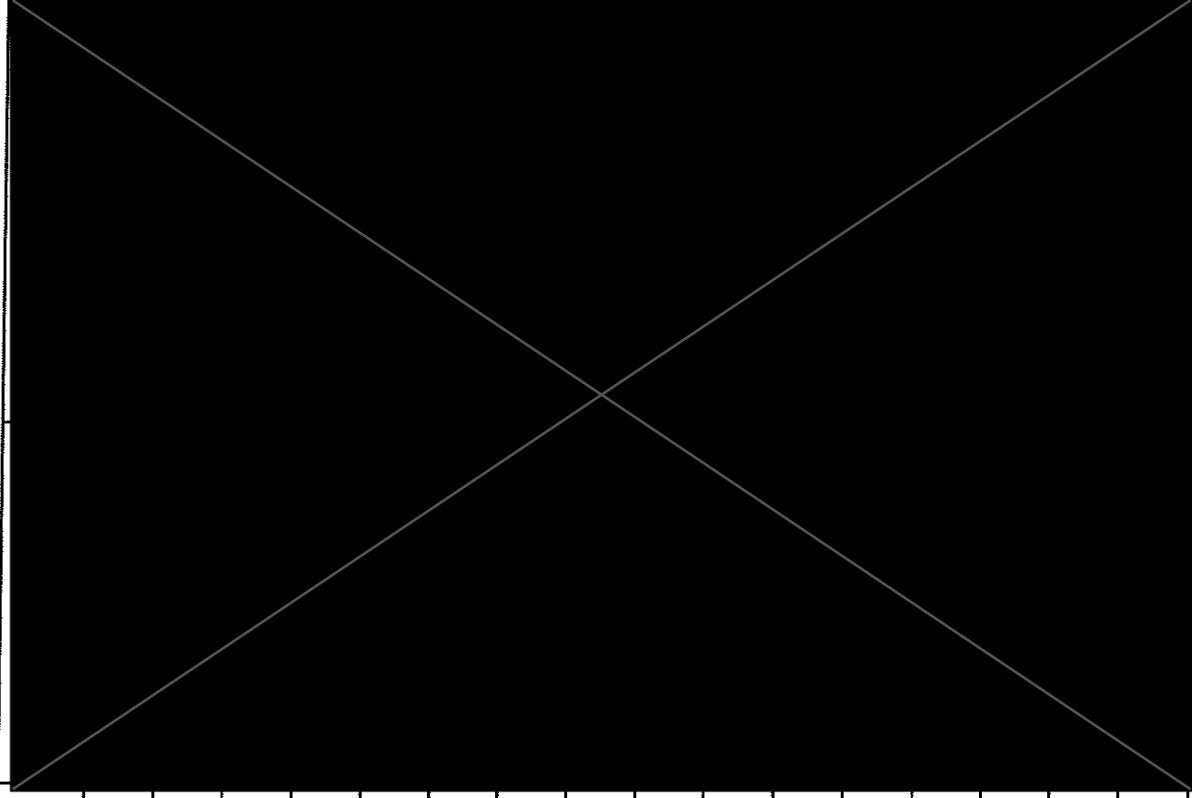
Les copropriétaires



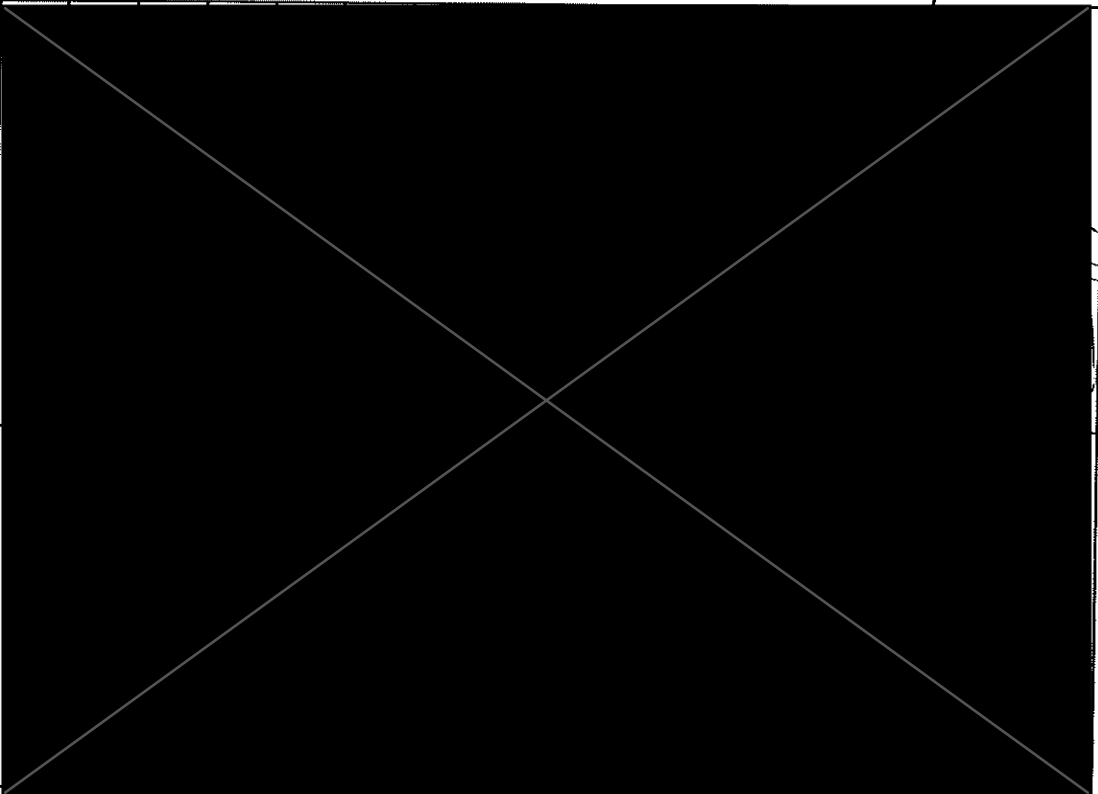
Résidence KERAMIS 1 Listing des présences - Rue Keramis 50, 7100 La Louvière

AG ORDINAIRE du 8 avril 2025

Niveau	Lots	Garage	Cave	Titre	Copropriétaires	Qtés	Mandataire ou Copropriétaire
Rez		1/2				2177	
1er	C		3	Mr		347	P
1er	A	20	1	Mme		440	P
1er	D		4	Mr		253	
1er	B	11/12	2	Mme		487	
2è	C	6	7	Mr		394	P
2è	A	3	5	Mr		440	P
2è	D	21	9	Mr		300	
2è	B	9	6	Mr-Mme		440	P
3è	C	15	11	Mr-Mme		394	
3è	A	10	10	Mr		440	P
3è	D		12	Mr		253	M
3è	B	16	8	Mme		440	P



AG ORDINAIRE du 8 avril 2025

					Mandataire ou Copropriétaire		Nom Mandataire		Signature	
4è C	4	15	Mme		394					
4è A		13	Mr		393	M				
4è D		16	Mme		253	P				
4è B	14	14	Mme		440	P				
5è C		19	Mr		347					
5è A			Mr		393	P				
5è D			Mr-Mme		253					
5è B	7		Mme		440	P				
	19		Mr		47	P				
	5		Mme		47					
	8		Mme		47					
	13		Mme		47	P				
	17		Mr		47	P				
	18		Mr		47	P				

Association des Copropriétaires de la Résidence KERAMIS 1
Rue Kéramis 50 à 7100 LA LOUVIERE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 7 avril 2026
BCE : 0895.733.533

L'an 2026, le 7 avril à 16h45.

Les copropriétaires de l'immeuble se sont réunis en Assemblée générale ordinaire sur la convocation du syndic, GESIMMO PARTNER SRL, suivant lettre adressée à chacun d'eux le 19 mars 2026 (par recommandé ou envoi simple - selon souhait formulé conformément aux dispositions en vigueur), dans un local dénommé «HOTEL TRISTAR» place Maugrétout n°5 à 7100 La Louvière. Le syndic dépose sur le bureau la liste des présences et les procurations qui resteront ci-annexées.

Point 1 Constitution du bureau, vérification de la liste des présences, des procurations et des droits de vote à l'assemblée.

Constitution du bureau

Président du bureau : 

Assesseurs 

Secrétaire : le syndic-GESIMMO PARTNER. Après vérification des présences et procurations, les 6435/10.000èmes des quotités composent l'assemblée et le double quorum est atteint (18 copropriétaires présents et représentés /26). Celle-ci est valablement constituée – ~~n'est pas valablement constituée et peut – ne peut pas délibérer~~ sur tous les points de l'ordre du jour. La séance est ouverte à 17h10.

Objet	OUI	NON	Abstention
Constitution du bureau, vérification de la liste des présences, des procurations et des droits de vote à l'assemblée. <u>Bureau (vote)</u>			
Président : 	6435		
Assesseurs 	6435		
Secrétaire : GESIMMO PARTNER (syndic)	6435		

Point 2 Conseil de copropriété

2.1 Décharge du conseil de copropriété pour l'exercice écoulé (vote) ;

2.2 Election du conseil de copropriété (1 président, 2 assesseurs) (vote).

Les candidatures devaient être adressées au syndic par écrit pour le 01/04/2026 au plus tard.

GESIMMO PARTNER n'a reçu aucune nouvelle candidature par écrit pour cette date. Madame   marquent leur accord pour reconduire leur mandat. L'AG passe au vote. Madame  Madame  constituent le conseil de copropriété pour une durée d'un an. L'AG marque son accord.

Résultats des votes en 10.000èmes

Objet	OUI	NON	Abstention
<u>Point 2</u>			
Conseil de copropriété			
2.1 Décharge du conseil de copropriété pour l'exercice écoulé (vote) ;	6435		
2.2 Election du conseil de copropriété (1 président, 2 assesseurs) (vote).			
	6435		
	6435		
	6435		

Association des Copropriétaires de la Résidence KERAMIS 1
Rue Kéramis 50 à 7100 LA LOUVIERE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 7 avril 2026
BCE : 0895.733.533

Point 3 Désignation syndic-Fin du mandat de syndic de GESIMMO PARTNER (vote).

Les candidatures devaient être adressées au syndic par écrit pour le 01/04/2026 au plus tard.

3.1 Décharge à donner à GESIMMO PARTNER pour l'année écoulée ;

3.2 Renouvellement mandat de GESIMMO PARTNER-Honoraires mensuels : 936,70 € ;

3.3 En cas de non-renouvellement du mandat de GESIMMO PARTNER, désignation d'un nouveau syndic.

3.4 Durée du mandat

3.5 Honoraires mensuels

3.6 Signature du contrat

GESIMMO PARTNER n'a reçu aucune nouvelle candidature. L'AG passe au vote. Les copropriétaires à la majorité requise donnent leur approbation pour le renouvellement du mandat de GESIMMO PARTNER. Le mandat de GESIMMO PARTNER est reconduit pour une durée d'un an. Les honoraires mensuels pour missions ordinaires sont fixés à 936,70 €. Les membres du Conseil de copropriété sont désignés pour la signature du nouveau mandat.

Résultats des votes en 10.000èmes

Objet	OUI	NON	Abstention	
Point 3				
3.1 Décharge à donner à GESIMMO PARTNER	6435			
3.2 Renouvellement du mandat de syndic GESIMMO PARTNER	6435			
3.3 Révocation du mandat de syndic de GESIMMO PARTNER (vote). Désignation syndic : ...				
3.4 Durée du mandat : 1 an	6435			
3.5 Honoraires mensuels : 936,70 €	6435			
3.6 Signature du contrat par le conseil de copropriété	6435			

Point 4 Comptes 2025

4.1 Approbation des comptes de l'exercice écoulé (01/01/2025 au 31/12/2025). Approbation des comptes (vote). Les comptes ont été vérifiés par Madame  (rapport en annexe à la convocation).

4.2 Décharge au syndic (vote)

4.3 Décharge au commissaire aux comptes (vote)

Madame a vérifié les comptes et a donc fait rapport de l'examen des comptes réalisés et reconnaît les comptes exacts et conformes. Les coûts élevés de l'exercice sont dus aux interventions de réparation sur la grille de la rue, des destructions causées par des actes de vandalisme, déchets et autres.

L'AG passe au vote. Les copropriétaires à la majorité requise donnent leur approbation sur les comptes 2025 et décharge est donnée au syndic et à Madame .

Résultats des votes en 10.000èmes

Objet	OUI	NON	Abstention	
Point 4				
4.1 Approbation des comptes de l'exercice écoulé (01/01/2025 au 31/12/2025).	6435			
4.2 Décharge à donner au syndic (vote).	6435			
4.3 Décharge à donner à Madame  (vote).	6435			

Association des Copropriétaires de la Résidence KERAMIS 1
Rue Kéramis 50 à 7100 LA LOUVIERE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 7 avril 2026
BCE : 0895.733.533

Point 5 Budget 2026 fixé à 35.000 € -perspectives (vote).

Les copropriétaires à la majorité requise donnent approbation pour le budget de 38.000 € comme cela a été fait lors de l'exercice précédent.

Résultats des votes en 10.000èmes

Objet	OUI	NON	Abstention	
Point 5 Budget 2026 fixé à 35.000 € - perspectives (vote). 38.000 €	6435			

Point 6 Fonds de réserve - Fixation montant appel au fonds de réserve 2026 par l'AG (vote).

6.1 Minimum légal 5% de l'exercice écoulé.

6.2 Fixation d'un autre montant par l'AG > 5%

Les copropriétaires à la majorité requise donnent approbation sur la fixation du montant de l'appel au fonds de réserve à concurrence de 5% du montant de l'exercice 2026.

Résultats des votes en 10.000èmes

Objet	OUI	NON	Abstention	
Point 6 <u>Fixation montant appel au fonds de réserve 2026 par l'AG (vote).</u> 6.1 Minimum légal 5% de l'exercice écoulé. 6.2 Fixation d'un autre montant par l'AG > 5%	6435			

Point 7 Nomination d'un commissaire aux comptes (vote).

Les candidatures devaient être adressées par écrit à GESIMMO PARTNER pour 01/04/2026 au plus tard. GESIMMO PARTNER n'a reçu aucune nouvelle candidature par écrit. La candidature de Madame CHERON est reconduite pour une durée d'un an.

A défaut de candidature, les comptes feront l'objet d'un contrôle externe via un professionnel du chiffre.

Madame  propose de reconduire sa candidature. L'AG passe au vote et marque son accord.

Résultats des votes en 10.000èmes

Objet	OUI	NON	Abstention	
Point 7 Nomination d'un commissaire aux comptes. Madame 	6435			

Association des Copropriétaires de la Résidence KERAMIS 1
Rue Kéramis 50 à 7100 LA LOUVIERE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 7 avril 2026
BCE : 0895.733.533

Point 8 Contrats de l'immeuble (information).

Ascenseur	SCHINDLER
Contrôle ascenseur	VINCOTTE
Assurance bâtiment	AXA
Assurance RC Conseil de copropriété	AG
Entretien tapis / Nettoyage des communs	BOLAND / GESIMMO PARTNER
PJ	DAS
PARLOPHONIE	INTRATONE
Traitement des nuisibles	RENTOKIL
Entretien détection incendie	SELF ALARM SECURITY
Entretien extincteurs	SICLI
Entretien portail	ALL ACCESS
Entretien porte garage	ALL ACCESS

Point 9 Divers

*Propreté de l'immeuble

On constate que l'état de propreté de l'immeuble n'est pas respecté.

*Madame [REDACTED] signale que l'éclairage dans le local destiné aux techniciennes de surface reste allumé après leur passage. Il est suggéré de changer le système d'éclairage.

*Parkings

Il est constaté que les places de parking privées sont souvent occupées par des personnes inconnues. GESIMMO PARTNER signalera le problème auprès du syndic ALS de KERAMIS II qui a la gestion des emplacements de parking. GESIMMO PARTNER expliquera qu'il serait opportun de retracer/marker les emplacements (par la copropriété KERAMIS II) et de placer par la suite un chevalet sur son emplacement privatif.

*Présence d'un clavier à codes

GESIMMO PARTNER signale qu'un clavier à codes a été placé par PARTENA sans autorisation. GESIMMO PARTNER n'est pas responsable de la chose. ALS IMMO qui gère les emplacements de parkings a relaté la chose à PARTENA.

*Madame [REDACTED] signale qu'il y a eu une campagne de dératisation. Elle dispose de sachets pour information.

*Madame [REDACTED] a demandé dans un mail du 31/03/2026 que soient abordés les points suivants :

- 1/ Etat des lieux pour les personnes qui disposent d'un véhicule électrique dans les garages et rappel de la législation à ce sujet.
- 2/ Etat des lieux des personnes qui disposent encore d'une chaudière atmosphérique dans le bâtiment (problèmes d'écoulement d'eau et autres ...) ainsi que leur positionnement par rapport au remplacement futur de leurs chaudières.

Association des Copropriétaires de la Résidence KERAMIS 1
Rue Kéramis 50 à 7100 LA LOUVIERE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 7 avril 2026
BCE : 0895.733.533

1/ Etat des lieux pour les personnes qui disposent d'un véhicule électrique dans les garages et rappel de la législation à ce sujet.

Lorsqu'un occupant (propriétaire ou locataire) souhaite une installation pour un véhicule électrique, il est primordial de respecter certaines règles. Avant toute installation, la demande doit passer par le bureau du syndic. Le demandeur doit rentrer un dossier préalablement avec les normes de sécurité qui devront être respectées. Le placement de la borne doit être fait dans les règles conformes par un professionnel dans le domaine avec les prescrits suivants :

- *la borne sera raccordée au compteur de l'utilisateur ;*
- *la puissance des bornes est limitée au plus à 11 KW ;*
- *l'usage d'une borne conforme aux normes avec placement par société agréée avec contrôle de réception par un organisme indépendant (BTV, VINCOTTE, ...) ;*
- *la borne placée doit prévoir un dispositif de coupure d'urgence accessible (par exemple à l'entrée des garages) ;*
- *la borne sera placée dans l'espace parking/garage de telle sorte qu'elle sera protégée mécaniquement ;*
- *l'utilisateur reste responsable de l'entretien de sa borne et prendra toute disposition adéquate ;*

2/ Etat des lieux des personnes qui disposent encore d'une chaudière atmosphérique dans le bâtiment (problèmes d'écoulement d'eau et autres ...) ainsi que leur positionnement par rapport au remplacement futur de leurs chaudières.

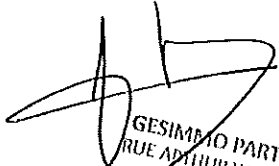
Il est rappelé qu'en 2022, la copropriété n'a pas souhaité mettre en place les travaux structurels sur les anciens conduits pour les remplacer par des neufs pouvant accueillir des chaudières à condensation. Lors du remplacement de chaudière, il peut être placé des chaudières à condensation mais en allant chercher les façades (autorisation accordée par la copropriété). Dans les cas où la chose n'est pas possible, les copropriétaires doivent alors se tourner vers des alternatives (pompes à chaleur, convecteurs électriques, ballon eau chaude, ...). De nombreuses alternatives existent mais il faut bien entendu que les copropriétaires qui n'y sont pas encore passés commencent à y penser.

Association des Copropriétaires de la Résidence KERAMIS 1
Rue Kéramis 50 à 7100 LA LOUVIERE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 7 avril 2026
BCE : 0895.733.533

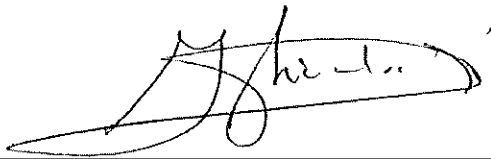
L'ordre du jour étant épuisé, le syndic fait part à l'Assemblée des résultats des votes et des décisions prises en assemblée.

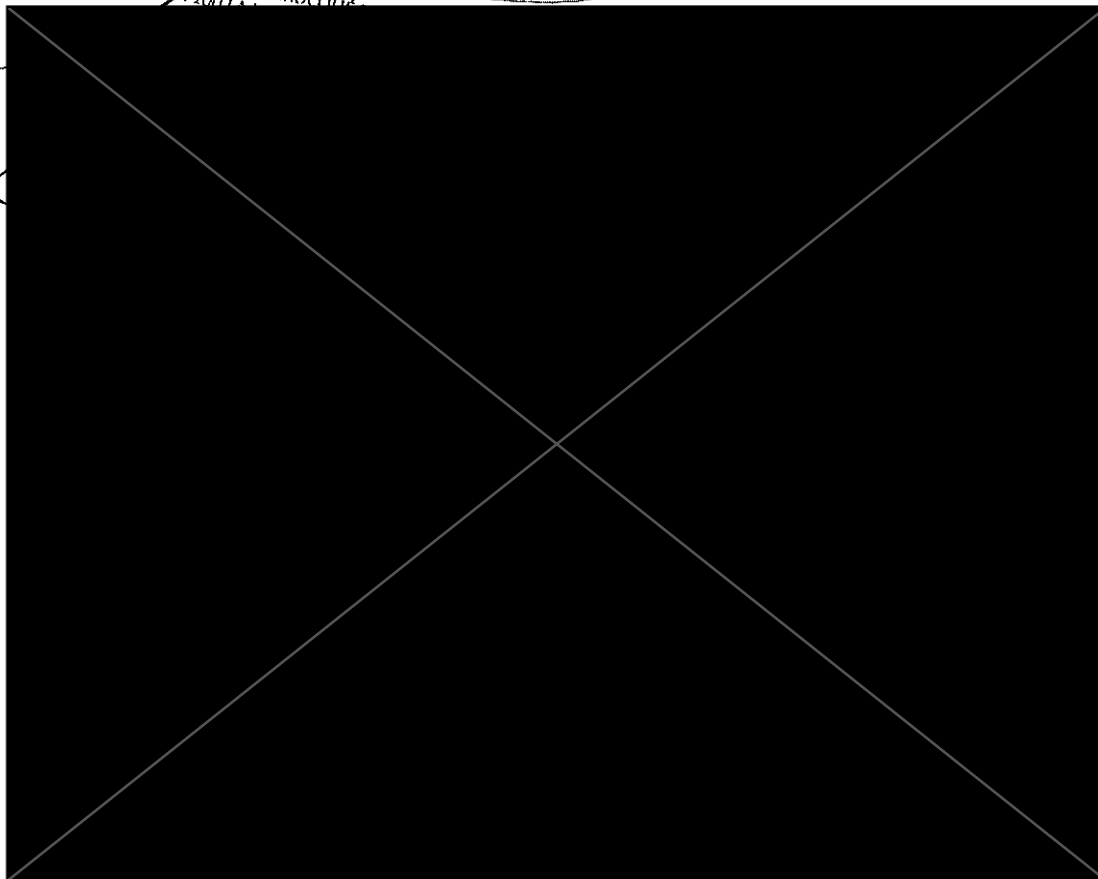
Après quoi, les copropriétaires passent à la signature du procès-verbal. La séance est levée à ..18h08 .

Le secrétaire


GESIMMO PARTNER SRL
RUE ARTHUR WAROCQUE
7100 LA LOUVIERE

Le président de séance

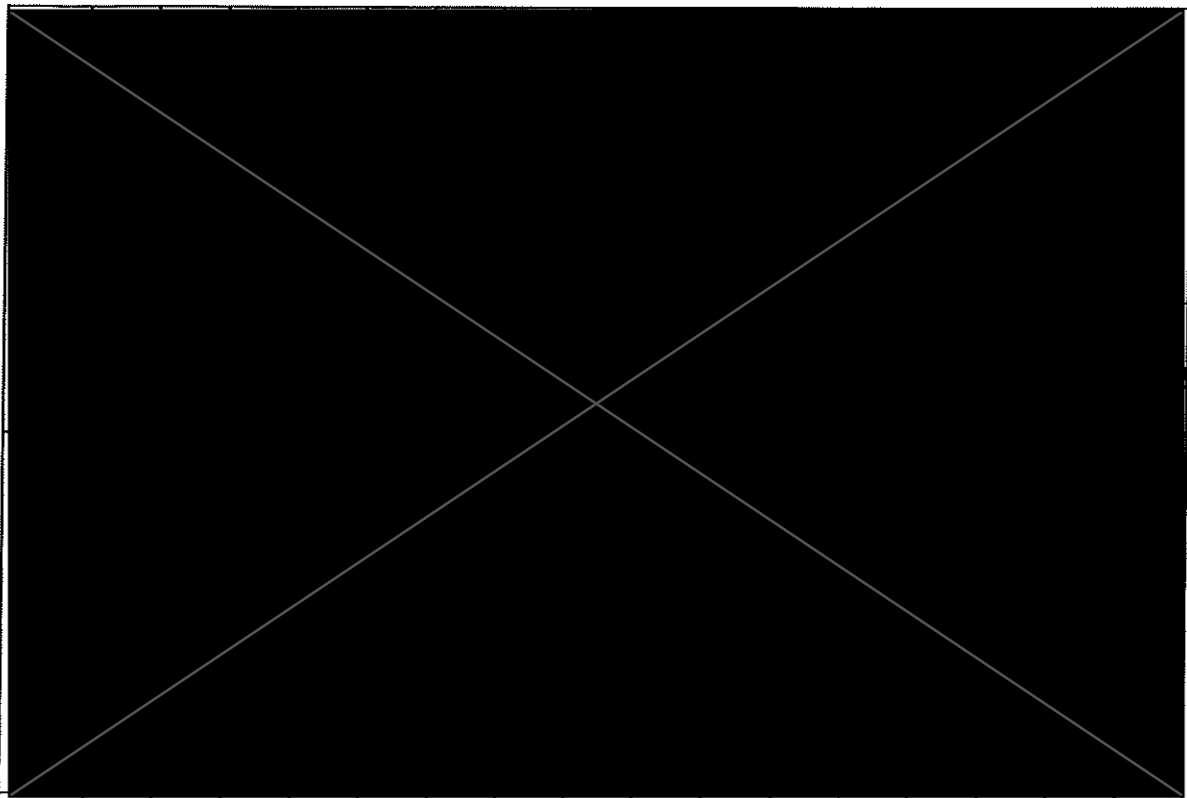




Résidence KERAMIS 1 Listing des présences - Rue Keramis 50, 7100 La Louvière

AG ORDINAIRE du 7 avril 2026

Niveau	Lots	Garage	Cave	Titre	Copropriétaires	Qtés	Mandataire ou Copropriétaire
Rez		1/2				2177	
1er C			3 Mr			347	P
1er A		20	1 Mme			440	P
1er D			4 Mr			253	
1er B		11/12	2 Mme			440	P
2è C		6	7 Mr			394	M
2è A		3	5 Mr			440	P
2è D		21	9 Mr			300	n
2è B		9	6 Mr-Mme			440	P
3è C		15	11 Mr-Mme			394	
3è A		10	10 Mr			440	P
3è D			12 Mr			253	P
3è B		16	8 Mme			440	P



AG ORDINAIRE du 7 avril 2026

				Mandataire ou Copropriétaire	Nom Mandataire	Signature
4 ^e	C	4	15	Mme	P.	
4 ^e	A		13	Mr	P	
4 ^e	D		16	Mme	P.	
4 ^e	B	14	14	Mme	P.	
5 ^e	C		19	Mr		
5 ^e	A			Mr	P	
5 ^e	D			Mr-Mme		
5 ^e	B	7		Mme	Handwritten signature	
		19		Mr	P	
		5		Mme		
		8		Mme	M	
		13		Mme	M	
		17		Mr		
		18		Mr		
		11		Mme		

BILAN 2024

ACTIF			PASSIF		
COMPTE COURANT		394,39	Fonds de roulement		8.298,06
			Fonds de réserve		10.848,81
Stock clés		907,80			
Stock barillet		260,98			
Stock télécommande garage		1.878,13			
Stock clés porte caves-garages		4,99			
			Avances provisions 2024		2.675,18
Solde propriétaire exercice 2024		7.596,40			
Arriérés solde propriétaire exercice 2023		5.879,77			
Arriérés fonds de réserve 2024		273,04	Factures à payer		-1.179,07
Charges à reporter		3.447,46			
(Assurance batiment 2025 + sans fil asc)					
Différence		0,02			
		20.642,98			20.642,98

Provisions reçues 2024
Charges 2024

35.755,40
43.351,80

Solde propriétaires exercice 2024

7.596,40

CHARGES 2024

CLASSE	SOUS-CLASSE	INTITULE CLASSE	INTITULE SOUS-CLASSE	MONTANT TOTAL
6100	610000	PROTECTION ANTI-INCENDIE	CONTRAT ENTRETIEN PROTECTION INCENDIE	515,88
	610040		ALERTE INCENDIE ET DETECTION INCENDIE	515,88
6101		ASCENSEURS		
	610100		CONTRÔLE ASCENSEUR	5.361,25
	610110		CONTRAT ENTRETIEN ASCENSEUR	316,75
	610120		ENTRETIEN & REPARATION ASCENSEUR HORS CONTRA	4.817,69
6102		INSTALLATIONS ELECTRIQUES		226,81
				2.520,48
	610200		CONTRÔLE INSTALLATIONS ELECTRIQUES	
	610230		ENTRETIEN SONNETTES & PARLOPHONES	189,36
	610290		INSTALLATIONS ELECTRIQUES - AUTRES	392,04
				1.939,08
6103		SANITAIRE ET CHAUFFAGE		
	610370		AUTRE ENTRETIEN EVACUATION & EGOUTS	985,80
6104		MENUISERIES		
	610400		CONTRAT ENTRETIEN - MENUISERIES	1.245,08
	610450		MENUISERIES - AUTRES	330,41
				914,67
6105		NETTOYAGE & TRAITEMENT ORDURES MENAGERES		
				10.082,83
	610500		NETTOYAGE BATIMENT SELON CONTRAT	
	610510		NETTOYAGE BATIMENT - AUTRES	8.341,41
	610550		ORDURES DECHET PLATFORME	1.677,82
				63,60
6106		JARDINS, PARKINGS & CHEMINS		
	610640		ENTRETIEN PARKING - AUTRES	328,69
612		FOURNITURES A L'ASSOCIATION		
				2.723,61
	612010		EAU PARTIES COMMUNES	
	612100		ELECTRICITE PARTIES COMMUNES	334,92
				2.388,69
613		HONORAIRES, CHARGES CP & CHARGES COMM OPTES		
	613000		HONORAIRES SYNDIC	11.826,32
				11.826,32
614		ASSURANCES		
				6.150,05
	614000		ASSURANCE INCENDIE	
	614400		ASSURANCE RC CP & COMMISSAIRE AUX COMPTES	5.965,11
	614600		ASSISTANCE JUDICIAIRE	279,55
	614700		FRANCHISE SINISTRE	403,00
				-497,61
616		FRAIS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION		
				1.052,48
	616030		FRAIS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION - AUTRES	
	616100		UTILISATION SALLES DE REUNION	937,98
	616110		CONSONMATIONS REUNIONS	75,00
				39,50
617		FRAIS PRIVATIFS		
				290,92
	617000		FRAIS PRIVATIFS - RECOMMANDES	
	617200		FRAIS PRIVATIFS - DIVERS	45,00
				245,92
618		CHARGES AFFERENTES A CBC		
	618000		CHARGES AFFERENTES A CBC	268,41
	TOTAL AU 31/12/2024			43.351,80
				268,41
				43.351,80

GRAND LIVRE PARTIEL

du compte 610000 au compte 700000ZZZZZ

du : 01/01/2024 au : 31/12/2024

Avec brouillard

Avec Comptes soldés

Avec écritures lettrées

En Euro

Mvt	JL	Date écriture	No de pièce	No pointage	Libellé de l'écriture	V	Montant débit	Let.	Montant crédit	Solde cumulé
610000 CONTRAT ENTRETIEN PORTECT INCENDIE										
31	A	15/04/24	30	30	ENTRETIEN EXTINCTEURS	B	309.41			309.41
49	A	12/06/24	48	48	ENTRETIEN DETECT INCENDIE	B	206.47			515.88
COMPTE 610000 Solde débiteur							515.88			515.88
610100 CONTROLE ASCENSEUR										
29	A	10/04/24	28	28	CONTROLE ASCENSEUR	B	165.84			165.84
105	A	07/10/24	63	63	CONTROLE ASCENSEUR	B	165.84			331.68
139	OD	31/12/24	7		CHARGES AFFERENTES A CBC	B			14.93	316.75
COMPTE 610100 Solde débiteur							331.68		14.93	316.75
610110 CONTRAT ENTRETIEN ASCENSEUR										
11	OD	01/01/24	1		GESTION SANS FIL ASC	B	356.86			356.86
3	A	02/01/24	3	3	ENTRETIEN ASCENSEUR	B	1 171.96			1 528.82
22	A	02/04/24	21	21	ENTRETIEN ASCENSEUR	B	1 171.96			2 700.78
50	A	27/06/24	49	49	ENTRETIEN ASCENSEUR	B	1 171.96			3 872.74
125	A	01/10/24	83	83	ENTRETIEN ASCENSEUR	B	1 171.96			5 044.70
139	OD	31/12/24	7		CHARGES AFFERENTES A CBC	B			227.01	4 817.69
COMPTE 610110 Solde débiteur							5 044.70		227.01	4 817.69
610120 ENTRET & REP ASCENSEUR HORS CONTRA										
62	A	09/07/24	61	61	INTERV POMPIERS ASC	B	237.50			237.50
139	OD	31/12/24	7		CHARGES AFFERENTES A CBC	B			10.69	226.81
COMPTE 610120 Solde débiteur							237.50		10.69	226.81
610200 CONTROLE INSTALLATIONS ELECTRIQUES										
44	A	27/05/24	43	43	CONTROLE CONFORM ELEC	B	189.36			189.36
COMPTE 610200 Solde débiteur							189.36			189.36
610230 ENTRETIEN SONNETTES & PARLOPHONES										
8	A	31/01/24	8	8	GESTION PARLOPHONE	B	392.04			392.04
COMPTE 610230 Solde débiteur							392.04			392.04
610290 INSTALLATION ELECTRIQUES - AUTRES										
4	A	08/01/24	4	4	ACPTÉ CONFORM ELEC COM	B	682.11			682.11
45	A	27/05/24	44	44	SLDE CONFORM ELEC COM	B	870.07			1 552.18
38	A	11/06/24	37	37	F&P BOUT + AMPOULES	B	219.42			1 771.60
55	A	26/07/24	54	54	F&P BOUT + AMPOULES	B	167.48			1 939.08
COMPTE 610290 Solde débiteur							1 939.08			1 939.08

GRAND LIVRE PARTIEL
du compte 610000 au compte 700000ZZZZZ

du : 01/01/2024 au : 31/12/2024

Avec brouillard

Avec Comptes soldés

Avec écritures lettrées

En Euro

Mvt	JL	Date écriture	No de pièce	No pointage	Libellé de l'écriture	V	Montant débit	Lett.	Montant crédit	Solde cumulé
610370 AUTRE ENTRET EVAC & EGOUTS										
57	A	29/08/24	56	56	DEBOUCH COL COMMUNE	B	339.20			339.20
122	A	18/09/24	80	80	DEBOUCH COL COMMUNE	B	646.60			985.80
COMPTE 610370 Solde débiteur							985.80			985.80
610400 CONTRAT ENTRETIEN - MENUISERIES										
13	A	31/01/24	12	12	ENTRETIEN PORTE GARAGE	B	61.94			61.94
115	A	06/11/24	73	73	ENTRETIEN PORTAIL	B	130.09			192.03
118	A	06/11/24	76	76	ENTRETIEN PORTE GARAGE	B	138.38			330.41
COMPTE 610400 Solde débiteur							330.41			330.41
610450 MENUISERIES - AUTRES										
6	A	15/01/24	6	6	REPARATION PORTE ENTREE	B	110.24			110.24
10	A	15/01/24	10	10	REPARATION PORTAIL	B	56.96			167.20
7	A	26/01/24	7	7	REPARATION PORTE ENTREE	B	110.24			277.44
23	A	05/04/24	22	22	F&P VITRAGE PORTE ENTREE	B	297.18			574.62
36	A	17/05/24	35	35	REPARATION PORTAIL	B	69.75			644.37
40	A	30/05/24	39	39	F&P VALVEE ENTREE	B	106.00			750.37
119	A	30/11/24	77	77	F&P BLOC PORTE GARAGES	B	79.50			829.87
127	A	29/12/24	85	85	F&P BLOC PORTE SUITE VAND	B	84.80			914.67
COMPTE 610450 Solde débiteur							914.67			914.67
610500 NETTOYAGE BATIMENT SELON CONTRAT										
12	A	02/01/24	11	11	01-02-03/2024	B	1 977.26			1 977.26
19	A	31/03/24	18	18	TAPIS DE SOL 01-02-03/24	B	93.70			2 070.96
27	A	03/04/24	26	26	04-05-06/2024	B	1 977.26			4 048.22
53	A	30/06/24	52	52	TAPIS DE SOL 04-05-06/24	B	93.59			4 141.81
123	A	03/07/24	81	81	07-08-09/2024	B	1 977.26			6 119.07
104	A	30/09/24	62	62	TAPIS DE SOL 07-08-09/24	B	122.54			6 241.61
126	A	01/10/24	84	84	10-11-12/2024	B	1 977.26			8 218.87
128	A	31/12/24	86	86	TAPIS DE SOL 10-11-12/24	B	122.54			8 341.41
COMPTE 610500 Solde débiteur							8 341.41			8 341.41
610510 NETTOYAGE BATIMENT AUTRES										
17	A	26/02/24	16	16	TRAITEMENT DES NUISIBLES	B	327.35			327.35
39	A	27/05/24	38	38	TRAITEMENT DES NUISIBLES	B	327.35			654.70
58	A	26/08/24	57	57	TRAITEMENT DES NUISIBLES	B	327.35			982.05
114	A	25/11/24	72	72	TRAITEMENT DES NUISIBLES	B	350.92			1 332.97
121	A	26/11/24	79	79	NETT PIERRE + SOUS-SOLS	B	344.85			1 677.82
COMPTE 610510 Solde débiteur							1 677.82			1 677.82

GRAND LIVRE PARTIEL
du compte 610000 au compte 700000ZZZZZ

du : 01/01/2024 au : 31/12/2024

Avec brouillard Avec Comptes soldés Avec écritures lettrées En Euro

Mvt	JL	Date écriture	No de pièce	No pointage	Libellé de l'écriture	V	Montant débit	Lett.	Montant crédit	Solde cumulé
610550 ORDURES MENAGERES AUTRES										
48	A	30/06/24	47	47	ENLEVE DECHET PLATEFORME	B	63.60			63.60
COMPTE 610550 Solde débiteur							63.60			63.60
610640 AUTRE ENTRETIEN PARKINGS										
120	A	30/11/24	78	78	NETT PARKING + CLOTURE	B	186.84			186.84
129	A	29/12/24	87	87	REP CLOTURE PARKING	B	141.85			328.69
COMPTE 610640 Solde débiteur							328.69			328.69
612010 EAU PARTIES COMMUNES										
15	A	27/02/24	14	14	ACOMPTE	B	54.05			54.05
16	A	27/02/24	15	15	ACOMPTE	B	34.02			88.07
42	A	27/05/24	41	41	ACOMPTE	B	34.02			122.09
43	A	27/05/24	42	42	ACOMPTE	B	54.05			176.14
59	A	27/08/24	58	58	ACOMPTE	B	34.02			210.16
60	A	27/08/24	59	59	ACOMPTE	B	54.05			264.21
111	A	24/10/24	69	69	REGULARISATION ANNUELLE	B	34.02			298.23
112	A	24/10/24	70	70	REGULARISATION ANNUELLE	B	52.47			350.70
139	OD	31/12/24	7		CHARGES AFFERENTES A CBC	B			15.78	334.92
COMPTE 612010 Solde débiteur							350.70		15.78	334.92
612100 ELECTRICITE PARTIES COMMUNES										
5	A	14/01/24	5	5	01/24	B	266.00			266.00
18	A	14/02/24	17	17	02/24	B	266.00			532.00
21	A	14/03/24	20	20	03/24	B	266.00			798.00
30	A	14/04/24	29	29	04/24	B	266.00			1 064.00
35	A	14/05/24	34	34	05/24	B	266.00			1 330.00
46	A	16/06/24	45	45	06/24	B	266.00			1 596.00
54	A	14/07/24	53	53	07/24	B	266.00			1 862.00
56	A	15/08/24	55	55	08/24	B	266.00			2 128.00
61	A	15/09/24	60	60	09/24	B	266.00			2 394.00
106	A	14/10/24	64	64	10/24	B	266.00			2 660.00
110	A	29/10/24	68	68	REGULARISATION ANNUELLE	B	-683.31			1 976.69
113	A	14/11/24	71	71	11/24	B	206.00			2 182.69
116	A	15/12/24	74	74	12/24	B	206.00			2 388.69
COMPTE 612100 Solde débiteur							2 388.69			2 388.69
613000 HONORAIRES SYNDIC										
14	A	02/01/24	13	13	01-02-03/2024	B	2 669.08			2 669.08
26	A	03/04/24	25	25	04-05-06/2024	B	3 269.08			5 938.16

GRAND LIVRE PARTIEL
du compte 610000 au compte 700000ZZZZZ

du : 01/01/2024 au : 31/12/2024

Avec brouillard

Avec Comptes soldés

Avec écritures lettrées

En Euro

Mvt	JL	Date écriture	No de pièce	No pointage	Libellé de l'écriture	V	Montant débit	Lett.	Montant crédit	Solde cumulé
613000 HONORAIRES SYNDIC										
124	A	03/07/24	82	82	07-08-09/2024	B	3 219.08			9 157.24
117	A	01/10/24	75	75	10-11-12/2024	B	2 669.08			11 826.32
COMPTE 613000 Solde débiteur							11 826.32			11 826.32
614000 ASSURANCE INCENDIE										
11	OD	01/01/24	1		ASSURANCE BATIMENT	B	2 891.78			2 891.78
47	A	08/05/24	46	46	ASSURANCE BATIMENT	B	3 073.33			5 965.11
COMPTE 614000 Solde débiteur							5 965.11			5 965.11
614400 ASSURANCES CP & COMMISSAIRES CPTES										
1	A	01/01/24	1	1	ASS RC CP & COM COMPTES	B	279.55			279.55
COMPTE 614400 Solde débiteur							279.55			279.55
614600 ASSISTANCE JUDICIAIRE										
33	A	17/05/24	32	32	PROTECTION JURIDIQUE	B	403.00			403.00
COMPTE 614600 Solde débiteur							403.00			403.00
614700 FRANCHISE SINISTRES										
9	A	30/01/24	9	9	REP FUITE SIN TOIT	B	212.00			212.00
77	BQ	13/03/24	010		INDEMN SIN EXUTOIRE	B			3 309.45	-3 097.45
32	A	22/04/24	31	31	F&P EXUTOIRE FUMEE SINIST	B	4 288.92			1 191.47
87	BQ	14/06/24	019		INDEMN SIN EXUTOIRE	B			1 689.08	-497.61
COMPTE 614700 Solde créditeur							4 500.92		4 998.53	-497.61
616030 AUTRES										
2	A	02/01/24	2	2	FR ADM 01-02-03/2024	B	127.05			127.05
68	BQ	16/01/24	001		FRAIS BANCAIRES	B	147.50			274.55
28	A	03/04/24	27	27	FR ADM 04-05-06/2024	B	127.05			401.60
51	A	14/06/24	50	50	FRAIS RD THYSSENKRUPP	B	15.00			416.60
87	BQ	14/06/24	019		NDC FRAIS BANCAIRES	B			24.00	392.60
87	BQ	14/06/24	019		FRAIS BANCAIRES	B	26.28			418.88
87	BQ	14/06/24	019		FRAIS BANCAIRES	B	15.00			433.88
52	A	03/07/24	51	51	FR ADM 07-08-09/2024	B	127.05			560.93
107	A	01/10/24	65	65	FR ADM 10-11-12/2024	B	127.05			687.98
108	A	14/10/24	66	66	ARCHIVAGE EN LIGNE	B	250.00			937.98
COMPTE 616030 Solde débiteur							961.98		24.00	937.98
616100 UTILISATION SALLES DE REUNION										
25	A	08/04/24	24	24	LOC SALLE AG 08/04/2024	B	75.00			75.00
COMPTE 616100 Solde débiteur							75.00			75.00

GRAND LIVRE PARTIEL

du compte 610000 au compte 700000ZZZZZ

du : 01/01/2024 au : 31/12/2024

Avec brouillard

Avec Comptes soldés

Avec écritures lettrées

En Euro

Mvt	JL	Date écriture	No de pièce	No pointage	Libellé de l'écriture	V	Montant débit	Lett.	Montant crédit	Solde cumulé
616110 CONSOMMATIONS REUNIONS										
24	A	08/04/24	23	23	FR BOISSONS AG 08/04/24	B	39.50			39.50
COMPTE 616110 Solde débiteur							39.50			39.50
617000 FRAIS PRIVATIFS - RECOMMANDES										
20	A	22/03/24	19	19	FRAIS RD AG 08/04/2024	B	45.00			45.00
COMPTE 617000 Solde débiteur							45.00			45.00
617200 FRAIS PRIVATIFS - DIVERS										
140	OD	31/12/24	8		1 TELECOMMANDE DI TRAPANI	B	61.48			61.48
140	OD	31/12/24	8		1 TELECOMMANDE MOREAUX	B	61.48			122.96
140	OD	31/12/24	8		2 TELECOMMANDES SCHIETEK	B	122.96			245.92
COMPTE 617200 Solde débiteur							245.92			245.92
618000 CHARGES AFFERENTES A CBC										
139	OD	31/12/24	7		CHARGES AFFERENTES A CBC	B	268.41			268.41
COMPTE 618000 Solde débiteur							268.41			268.41
SOUS CLASSE 618							268.41			268.41
CLASSE 6							48 642.74		5 290.94	43 351.80
TOTAL GRAND LIVRE							48 642.74		5 290.94	43 351.80

BILAN 2025

ACTIF			PASSIF		
COMPTE COURANT		1.173,58	Fonds de roulement		8.298,06
			Fonds de réserve		13.016,51
Stock clés		869,82			
Stock barillet		260,98			
Stock télécommande garage		2.068,70			
Stock clés porte caves-garages		4,99			
Solde propriétaire exercice 2025		6.650,23	Avances provisions 2026		1.071,15
Arriérés solde propriétaire exercice 2024		7.493,54			
Arriérés fonds de réserve 2025		296,77	Factures à payer		1.204,88
Charges à reporter		4.772,02			
(Assurance batiment 2026 + sans fil asc + sinistre)					
			Différence		0,03
		23.590,63			23.590,63

Provisions reçues 2025

35.924,69

Charges 2025

42.574,92

Solde propriétaires exercice 2025

6.650,23

CHARGES 2025

CLASSE	SOUS-CLASSE	INTITULE CLASSE	INTITULE SOUS-CLASSE	MONTANT TOTAL
6100		PROTECTION ANTI-INCENDIE		
	610000		CONTRAT ENTRETIEN PROTECTION INCENDIE	683,30
	610070		SIGNALISATION SECURITE / ECLAIRAGE SECOURS	297,46 385,84
6101		ASCENSEURS		
	610100		CONTRÔLE ASCENSEUR	5.316,29
	610110		CONTRAT ENTRETIEN ASCENSEUR	332,59 4.983,70
6102		INSTALLATIONS ELECTRIQUES		
	610230		ENTRETIEN SONNETTES & PARLOPHONES	1.524,12
	610290		INSTALLATIONS ELECTRIQUES - AUTRES	392,04 1.132,08
6104		MENUISERIES		
	610450		MENUISERIES - AUTRES	2.307,56
6105		NETTOYAGE & TRAITEMENT ORDURES MENAGERES		
	610500		NETTOYAGE BATIMENT SELON CONTRAT	9.796,11
	610510		NETTOYAGE BATIMENT - AUTRES	8.667,67 1.128,44
6106		JARDINS, PARKINGS & CHEMINS		
	610640		ENTRETIEN PARKING - AUTRES	32,73
6107		ENTRETIEN BATIMENT		
	610730		ENTRETIEN TOITS	106,00
612		FOURNITURES A L'ASSOCIATION		
	612010		EAU PARTIES COMMUNES	2.872,03
	612100		ELECTRICITE PARTIES COMMUNES	367,08 2.504,95
613		HONORAIRES, CHARGES CP & CHARGES COMM CPTES		
	613000		HONORAIRES SYNDIC	11.013,64
614		ASSURANCES		
	614000		ASSURANCE INCENDIE	6.752,00
	614600		ASSISTANCE JUDICIAIRE	6.244,67 507,33
616		FRAIS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION		
	616030		FRAIS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION - AUTRES	1.390,81
	616100		UTILISATION SALLES DE REUNION	1.263,31
617		FRAIS PRIVATIFS		
	616110		CONSOUMMATIONS REUNIONS	75,00 52,50
618		CHARGES AFFERENTES A CBC		
	617000		FRAIS PRIVATIFS - RECOMMANDES	512,54
	617200		FRAIS PRIVATIFS - DIVERS	75,00 437,54
618		CHARGES AFFERENTES A CBC		
	618000		CHARGES AFFERENTES A CBC	267,79
	TOTAL AU 31/12/2025			42.574,92 42.574,92

GRAND LIVRE PARTIEL

du compte 610000 au compte 700000ZZZZZ

du : 01/01/2025 au : 31/12/2025

Avec brouillard

Avec Comptes soldés

Avec écritures lettrées

En Euro

Mvt	JL	Date écriture	No de pièce	No pointage	Libellé de l'écriture	V	Montant débit	Lett.	Montant crédit	Solde cumulé
610000 CONTRAT ENTRETIEN PORTECT INCENDIE										
41	A	22/04/25	37	37	ENTRETIEN DETECT INCENDIE	B	297.46			297.46
COMPTE 610000 Solde débiteur							297.46			297.46
610070 SIGNALISATION SECURITE/ECLAIR SECO										
39	A	23/04/25	35	35	F&P BLOCS SECOURS	B	385.84			385.84
COMPTE 610070 Solde débiteur							385.84			385.84
610100 CONTROLE ASCENSEUR										
19	A	12/05/25	15	15	CONTROLE ASCENSEUR	B	174.13			174.13
97	A	20/10/25	71	71	CONTROLE ASCENSEUR	B	174.13			348.26
144	OD	31/12/25	7		CHARGES AFFERENTES A CBC	B			15.67	332.59
COMPTE 610100 Solde débiteur							348.26		15.67	332.59
610110 CONTRAT ENTRETIEN ASCENSEUR										
6	OD	01/01/25	1		GEST SANS FIL ASC	B	374.13			374.13
2	A	02/01/25	2	2	ENTRETIEN ASCENSEUR	B	1 211.10			1 585.23
32	A	01/04/25	28	28	ENTRETIEN ASCENSEUR	B	1 211.10			2 796.33
84	A	26/06/25	58	58	ENTRETIEN ASCENSEUR	B	1 211.10			4 007.43
91	A	01/10/25	65	65	ENTRETIEN ASCENSEUR	B	1 211.10			5 218.53
144	OD	31/12/25	7		CHARGES AFFERENTES A CBC	B			234.83	4 983.70
COMPTE 610110 Solde débiteur							5 218.53		234.83	4 983.70
610230 ENTRETIEN SONNETTES & PARLOPHONES										
3	A	06/01/25	3	3	GESTION VIDEOPHONIE	B	392.04			392.04
COMPTE 610230 Solde débiteur							392.04			392.04
610290 INSTALLATION ELECTRIQUES - AUTRES										
18	A	08/05/25	14	14	F&P MINUTERIE HALL GARAGE	B	173.84			173.84
80	A	24/06/25	54	54	F&P BOUTONS + LED	B	302.10			475.94
96	A	21/10/25	70	70	F&P TL LED	B	207.76			683.70
102	A	19/11/25	76	76	F&P AMPOULES LED	B	132.50			816.20
103	A	19/11/25	77	77	F&P DETECTEUR ECLAIR	B	315.88			1 132.08
COMPTE 610290 Solde débiteur							1 132.08			1 132.08
610450 MENUISERIES - AUTRES										
64	A	14/02/25	40	40	REPARATION PORTE ENTREE	B	114.48			114.48
63	A	27/02/25	39	39	REPARATION PORTE ENTREE	B	114.48			228.96
26	A	06/03/25	22	22	REPARATION PORTAIL	B	285.49			514.45
27	A	13/03/25	23	23	REPERATION PORTAIL	B	443.48			957.93

GRAND LIVRE PARTIEL
du compte 610000 au compte 700000ZZZZZ

du : 01/01/2025 au : 31/12/2025

Avec brouillard

Avec Comptes soldés

Avec écritures lettrées

En Euro

Mvt	JL	Date écriture	No de pièce	No pointage	Libellé de l'écriture	V	Montant débit	Lett.	Montant crédit	Solde cumulé
610450 MENUISERIES - AUTRES										
28	A	17/03/25	24	24	REPARATION PORTAIL	B	81.12			1 039.05
29	A	20/03/25	25	25	REPARATION PORTAIL	B	166.91			1 205.96
38	A	22/04/25	34	34	REP CONTROLE ACCES PORTE	B	190.80			1 396.76
78	A	14/05/25	52	52	REPARATION PORTE GARAGE	B	156.35			1 553.11
79	A	31/05/25	53	53	REPARATION PORTAIL	B	180.71			1 733.82
67	A	07/07/25	43	43	REPARATION PORTE GARAGE	B	439.62			2 173.44
68	A	11/07/25	44	44	REPARATION PORTAIL	B	81.12			2 254.56
90	A	30/09/25	64	64	REP PORTE ACCES GARAGES	B	53.00			2 307.56
COMPTE 610450 Solde débiteur							2 307.56			2 307.56
610500 NETTOYAGE BATIMENT SELON CONTRAT										
10	A	02/01/25	6	6	01-02-03/2025	B	2 039.66			2 039.66
31	A	31/03/25	27	27	TAPIS DE SOL 01-02-03/25	B	122.54			2 162.20
33	A	01/04/25	29	29	04-05-06/2025	B	2 039.66			4 201.86
86	A	30/06/25	60	60	TAPIS DE SOL 04-05-06/25	B	128.83			4 330.69
81	A	01/07/25	55	55	07-08-09/2025	B	2 039.66			6 370.35
89	A	30/09/25	63	63	TAPIS DE SOL 07-08-09/25	B	128.83			6 499.18
138	A	01/10/25	88	88	10-11-12/2025	B	2 039.66			8 538.84
139	A	31/12/25	89	89	TAPIS DE SOL 10-11-12/25	B	128.83			8 667.67
COMPTE 610500 Solde débiteur							8 667.67			8 667.67
610510 NETTOYAGE BATIMENT AUTRES										
14	A	25/02/25	10	10	TRAITEMENT NUISIBLES	B	350.92			350.92
30	A	30/03/25	26	26	NETTOYAGE HALL ENTREE	B	60.50			411.42
36	A	24/04/25	32	32	NETT TROTTOIRS HAUTE PRES	B	193.60			605.02
21	A	26/05/25	17	17	TRAITEMENT NUISIBLES	B	350.92			955.94
129	A	25/11/25	79	79	ENLEV ENCOMBRANTS S-SOLS	B	108.90			1 064.84
137	A	18/12/25	87	87	NETT SOUS-SOLS GARAGES	B	63.60			1 128.44
COMPTE 610510 Solde débiteur							1 128.44			1 128.44
610640 AUTRE ENTRETIEN PARKINGS										
88	A	30/09/25	62	62	ENLEV MAUV HERBES PORTAIL	B	32.73			32.73
COMPTE 610640 Solde débiteur							32.73			32.73
610730 ENTRETIEN TOITS										
130	A	30/11/25	80	80	NETT PLATE-FORME	B	106.00			106.00
COMPTE 610730 Solde débiteur							106.00			106.00

GRAND LIVRE PARTIEL
du compte 610000 au compte 700000ZZZZZ

du : 01/01/2025 au : 31/12/2025

Avec brouillard Avec Comptes soldés Avec écritures lettrées En Euro

Mvt	JL	Date écriture	No de pièce	No pointage	Libellé de l'écriture	V	Montant débit	Lett.	Montant crédit	Solde cumulé
612010 EAU PARTIES COMMUNES										
12	A	27/02/25	8	8	ACOMPTE	B	57.90			57.90
13	A	27/02/25	9	9	ACOMPTE	B	37.59			95.49
22	A	27/05/25	18	18	ACOMPTE	B	57.90			153.39
23	A	27/05/25	19	19	ACOMPTE	B	37.59			190.98
70	A	27/08/25	46	46	ACOMPTE	B	37.59			228.57
71	A	27/08/25	47	47	ACOMPTE	B	57.90			286.47
98	A	29/10/25	72	72	REGULARISATION ANNUELLE	B	60.32			346.79
99	A	29/10/25	73	73	REGULARISATION ANNUELLE	B	37.58			384.37
144	OD	31/12/25	7		CHARGES AFFERENTES A CBC	B			17.29	367.08
COMPTE 612010 Solde débiteur							384.37		17.29	367.08
612100 ELECTRICITE PARTIES COMMUNES										
4	A	14/01/25	4	4	01/25	B	206.00			206.00
15	A	16/02/25	11	11	02/25	B	206.00			412.00
24	A	16/03/25	20	20	03/25	B	206.00			618.00
34	A	14/04/25	30	30	04/25	B	206.00			824.00
77	A	14/05/25	51	51	05/25	B	206.00			1 030.00
82	A	15/06/25	56	56	06/25	B	206.00			1 236.00
87	A	14/07/25	61	61	07/25	B	206.00			1 442.00
69	A	17/08/25	45	45	08/25	B	206.00			1 648.00
73	A	14/09/25	49	49	09/25	B	206.00			1 854.00
93	A	05/10/25	67	67	REGULARISATION ANNUELLE	B	53.95			1 907.95
94	A	14/10/25	68	68	10/25	B	199.00			2 106.95
101	A	17/11/25	75	75	11/25	B	199.00			2 305.95
133	A	14/12/25	83	83	12/25	B	199.00			2 504.95
COMPTE 612100 Solde débiteur							2 504.95			2 504.95
613000 HONORAIRES SYNDIC										
17	A	02/01/25	13	13	01-02-03/2025	B	2 753.41			2 753.41
37	A	01/04/25	33	33	04-05-06/2025	B	2 753.41			5 506.82
66	A	01/07/25	42	42	07-08-09/2025	B	2 753.41			8 260.23
134	A	01/10/25	84	84	10-11-12/2025	B	2 753.41			11 013.64
COMPTE 613000 Solde débiteur							11 013.64			11 013.64
614000 ASSURANCE INCENDIE										
6	OD	01/01/25	1		ASSURANCE BATIMENT	B	3 073.33			3 073.33
76	A	09/05/25	50	50	ASSURANCE BATIMENT	B	3 171.34			6 244.67
COMPTE 614000 Solde débiteur							6 244.67			6 244.67

GRAND LIVRE PARTIEL

du compte 610000 au compte 700000ZZZZZ

du : 01/01/2025 au : 31/12/2025

Avec brouillard Avec Comptes soldés Avec écritures lettrées En Euro

Mvt	JL	Date écriture	No de pièce	No pointage	Libellé de l'écriture	V	Montant débit	Let.	Montant crédit	Solde cumulé
614600 ASSISTANCE JUDICIAIRE										
1	A	01/01/25	1	1	PROTECTION JURIDIQUE	B	279.55			279.55
16	A	17/05/25	12	12	PROTECTION JURIDIQUE	B	227.78			507.33
COMPTE 614600 Solde débiteur							507.33			507.33
616030 AUTRES										
5	A	02/01/25	5	5	FR ADM 01-02-03/2025	B	127.05			127.05
43	BQ	03/01/25	001		FRAIS BANCAIRES	B	15.08			142.13
43	BQ	03/01/25	001		FRAIS BANCAIRES	B	6.03			148.16
11	A	28/02/25	7	7	CONTROLE DES COMPTES 2024	B	484.00			632.16
40	A	01/04/25	36	36	FR ADM 04-05-06/2025	B	127.05			759.21
83	A	01/07/25	57	57	FR ADM 07-08-09/2025	B	127.05			886.26
92	A	01/10/25	66	66	FR ADM 10-11-12/2025	B	127.05			1 013.31
131	A	01/12/25	81	81	ARCHIVAGE EN LIGNE	B	250.00			1 263.31
COMPTE 616030 Solde débiteur							1 263.31			1 263.31
616100 UTILISATION SALLES DE REUNION										
42	A	08/04/25	38	38	LOC SALLE AG 08/04/2025	B	75.00			75.00
COMPTE 616100 Solde débiteur							75.00			75.00
616110 CONSOMMATIONS REUNIONS										
35	A	08/04/25	31	31	FR BOISSONS AG 08/04/2025	B	52.50			52.50
COMPTE 616110 Solde débiteur							52.50			52.50
617000 FRAIS PRIVATIFS - RECOMMANDES										
25	A	26/03/25	21	21	FRAIS RD AG 08/04/2025	B	60.00			60.00
132	A	03/12/25	82	82	FRAIS RD MME BUSCEMI	B	15.00			75.00
COMPTE 617000 Solde débiteur							75.00			75.00
617200 FRAIS PRIVATIFS - DIVERS										
72	A	01/09/25	48	48	DEBOUCH EVIER CUIS CATELL	B	132.50			132.50
100	A	30/10/25	74	74	NETT PLATRE APPT ROBE	B	60.50			193.00
136	A	18/12/25	86	86	F&P PLAQUE SIN ROBERT	B	79.50			272.50
145	OD	31/12/25	8		1 CLE MR MOREAUX	B	37.98			310.48
145	OD	31/12/25	8		1 TELECOMMANDE BALLEUX	B	63.53			374.01
145	OD	31/12/25	8		1 TELECOMMANDE DI TRAPANI	B	63.53			437.54
COMPTE 617200 Solde débiteur							437.54			437.54
618000 CHARGES AFFERENTES A CBC										
144	OD	31/12/25	7		CHARGES AFFERENTES A CBC	B	267.79			267.79
COMPTE 618000 Solde débiteur							267.79			267.79
SOUS CLASSE 618							267.79			267.79
CLASSE 6							42 842.71		267.79	42 574.92
TOTAL GRAND LIVRE							42 842.71		267.79	42 574.92